

Entre Bièvre et Rhône

Formés à la méthode du "facile à lire et à comprendre"

Ce vendredi 2 février, seize salariés ou bénévoles, travaillant avec ou pour des publics en difficulté avec la langue française, ont participé à une journée de formation autour du concept du "facile à lire et à comprendre".

Les outils numériques permettent de créer de beaux documents, mais sont-ils accessibles à tous les publics et surtout à ceux auxquels ils sont destinés ? Combien d'entre nous ont dû renoncer à la lecture trop complexe d'un document administratif, technique ou autre ? Pour tenter d'éliminer ce casse-tête, voici venu le concept du "facile à lire et à comprendre". Présenté ce vendredi 2 février par Rebond lire Roussillonnais, dans les locaux de l'intercommunalité de Saint-Maurice-l'Exil.

Avec ses règles rédactionnelles et de présentation, cette méthode a pour but de rendre l'information plus simple et plus claire pour qu'elle soit utile à tout le monde et notamment d'inciter ceux qui découragés par une lecture trop pénible ne prennent plus la peine de s'informer. Rebond lire Roussillonnais, qui accompagne des personnes en situation d'illettrisme pour leur donner des bases en lecture, en écriture et dans l'utilisation d'outils numériques, est particulièrement sensible à cette problématique.

La présidente, Christine Four-



Lisa Legeay, formatrice à l'Ireps, a été remerciée par Christine Fournier, présidente de Rebond lire Roussillonnais, pour ses éclairages. Photo Le DL/Armande Collin

nier, avec son équipe de bénévoles, a alors pensé à un projet de formation à la méthode "facile à lire et à comprendre" pour des acteurs du territoire. Projet soutenu par la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, qui en a assuré l'organisation.

Ce vendredi, ils étaient seize salariés ou bénévoles, travaillant avec ou pour des publics en difficulté avec la langue française, réunis en formation pour en connaître plus sur cette méthode. Avec des exercices concrets et des mises en situation, Lisa Legeay, formatrice à l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps), en lien avec le centre de ressources illettrisme de Grenoble, a amené les participants

à remettre leur pratique en question grâce à un apport de règles à observer.

Ces règles portent sur l'organisation du document, le choix des mots et des constructions des phrases, la mise en forme, la mise en page et les illustrations. L'objectif est atteint si le test de compréhension du document est réussi par celui à qui il s'adresse.

Outre le bilan positif de cette formation, qualifiée à plusieurs reprises d'utile, le groupe a apprécié de pouvoir échanger avec d'autres professionnels travaillant pour le même public. L'envie formulée par les participants étant de partager les connaissances acquises avec leurs collègues.

● Armande Collin